

## REGLEMENT PARTICULIER CIJ OULLINS –26 et 27 FEVRIER 2022

**Le règlement de la compétition est celui préconisé par la FFbAD sous la responsabilité du Juge Arbitre Principal.**

Le juge-arbitre principal sera Marie Odile Puype assisté par Rachid LARABI.

Le tournoi est déclaré sur Poona sous le numéro 2102591 et sera autorisé par la FFbAD

Le tournoi est ouvert à tous les **Poussins Benjamins, Minimes et Cadets** licenciés dans les clubs des ligues Auvergne-Rhône Alpes et Provence-Alpes-Côte d'Azur - Corse dans les limites suivantes

- Les benjamins doivent être classés P11 minimum dans la discipline dans laquelle il s'inscrit
- Les minimes et cadets doivent être classés D9 minimum dans la discipline dans laquelle il s'inscrit

Tout joueur participant doit être en règle avec la FFbAD pour la saison en cours au moment du tirage au sort

Les benjamins et minimes peuvent se surclasser dans le respect des critères minimaux de classement dans la catégorie où ils veulent jouer. Les poussins peuvent se surclasser sans restriction

Les droits d'inscription sont **de 17 € pour 1 tableau, 20 € pour 2 tableaux et 23 € pour 3 tableaux**

Un représentant majeur doit être désigné pour chaque club ou comité qui s'inscrit. Ses coordonnées (courriel et N° de téléphone) doivent être envoyées par mail à l'organisateur. Il devra également être présent durant l'intégralité des matchs des joueurs qu'il accompagne.

La compétition se déroulera sur 2 gymnases :

**Gymnase Montlouis 23 Boulevard Général de Gaulle 69600 OULLINS.**

**Gymnase Boistard, rue des griottes à FRANCHEVILLE**

Les poussins joueront sans le couloir du fond. Le filet sera à 1.40 mètres de hauteur au niveau des poteaux et à 1,374 mètre de hauteur au centre du filet.

Les tableaux proposés sont les **SH, SD par année d'âge (sauf cadets en catégorie d'âge) et les DH, DD et DX par catégorie d'âge.**

**En concertation avec les ligues AURA et PACA, les tableaux de simple seront limités à 12 participants (12 paires en doubles) pour les poussins, benjamins, minimes et 18 joueurs (12 paires) pour les cadets.**

La compétition se déroulera en poules de 3, 4 ou 5 joueurs, puis élimination directe.



Les modalités exactes de la compétition seront communiquées et affichées le jour du tournoi.

Les têtes de séries seront désignées par les Juges Arbitres à l'aide du CPPH du 10 février 2022.

Les inscriptions se feront exclusivement sur Badnet. Date limite : **vendredi 4 février 2022.**

**Le tirage au sort aura lieu le jeudi 10 février 2022.**

Sans justificatif, aucun remboursement ne sera effectué après le jeudi 10 Février 2022

L'ordre des matchs respectera, dans la mesure du possible, la numérotation de l'échéancier. **Cependant, les horaires et l'ordre des matchs sont donnés à titre indicatif** et peuvent être modifiés à tout moment sur décision des Juges Arbitres et du comité organisateur pour le bon déroulement du tournoi. Les matchs pourront être lancés 1h à l'avance au cours de la journée.

Les matchs se dérouleront en auto arbitrage Tout joueur rencontrant un problème lors d'un match fera appel au juge arbitre.

**Les organisateurs en accord avec les Juges Arbitres, se réservent le droit de modifier les poules et/ou les tableaux, si besoin est, et prendre toutes les mesures nécessaires au bon déroulement du tournoi.**

Tout joueur devra se présenter sur le terrain désigné avec un nombre suffisant de volants (sauf pour les demi-finales et finales), ainsi que tous les accessoires utiles à son match (raquettes / serviette / boisson / ...).

L'utilisation de substances et de tous moyens destinés au dopage est prohibée. La liste des produits dopants est rendue officielle par le Ministère des Sports.

Le plateau de Jeu est uniquement réservé aux JA, aux organisateurs, aux joueurs ainsi qu'aux entraîneurs. Seul le coaching pendant les pauses (11 et entre les sets) est autorisé.

Tout volant touchant les infrastructures (filins, panneaux, lampes...) sera compté comme faute, sauf au service, où il pourra être engagé une fois.

Les volants sont à la charge des joueurs jusqu'aux quarts de finale. Le volant plume officiel est le BABOLAT 2

Les horaires prévisionnels fournis par affichage ou par la table de marque sont indicatifs. Les joueurs devant quitter le gymnase le feront en concertation avec les Juges Arbitres et devront obtenir l'accord de ces derniers. **Par ailleurs, ils devront revenir au minimum une heure avant l'horaire prévisionnel de leur match.**

**Tout joueur ne répondant pas à l'appel de son nom passé un délai de 5 minutes pourra être disqualifié par les Juges Arbitres et ce, quel que soit le niveau de la compétition.**

**Une tenue de badminton, conforme aux circulaires de la FFBaD est exigée sur les terrains. (joueurs et coachs)**





Les joueurs sont tenus de retirer la feuille de match auprès de la table de marque et de la restituer à cette même table dûment complétée immédiatement après la fin du match.

Dès leur arrivée sur le terrain, les joueurs disposent de **3 minutes de préparation** avant le début du match, **ils devront tester leurs volants avant de se préparer.** (Test des volants, préparation et changements de tenues)

**Le temps minimum de repos** auquel ont droit les joueurs entre deux matchs consécutifs **est fixé à 20 min** (le temps de repos est compté à l'annonce du dernier point du match précédent jusqu'à l'annonce « jouez » du match suivant). **Il pourra être réduit avec l'accord express de l'adulte responsable de l'intéressé(e).**

Contestations : Le jour du tournoi, seul **le responsable d'un club/comité** pourra contester auprès des Juges Arbitres. Toute réclamation faite par une autre personne ne sera pas recevable.

Le comité organisateur décline toute responsabilité en cas de vol, perte, accident ou autre incident...

**Tout forfait survenu après le tirage au sort sera à justifier par écrit auprès de la Ligue Auvergne-Rhône-Alpes de badminton 37 route du Vercors 38500 Saint Cassien ou par mail: [sophie.bluy@badminton-aura.org](mailto:sophie.bluy@badminton-aura.org) en indiquant les références du tournoi** (date/nom du tournoi, numéro de licence et nom/prénom) **dans les 5 jours suivant la date de début de la compétition.**

En cas de défaillance d'un partenaire inscrit, le joueur peut proposer un nouveau partenaire ayant le même profil afin de conserver son affectation dans son groupe d'origine. Le partenaire du défaillant devra faire savoir à l'organisation s'il souhaite qu'on lui trouve un nouveau partenaire, ou s'il souhaite retirer son inscription. A défaut, celui-ci sera considéré comme étant au choix et dans la mesure du possible l'organisation lui affectera un nouveau partenaire.

Toute participation au tournoi implique l'adoption de tous les articles du présent règlement. Les Juges Arbitres ont la faculté de disqualifier partiellement ou totalement tout joueur qui ne respecterait pas ce règlement intérieur.

